



Agence du Coteau d'Or
2 rue des caroubiers
66330 CABESTANY
Tél. 04 68 62 00 47
coteaudor@orpi.com
www.orpi.com/coteaudor

HONORAIRES AGENCE DU COTEAU D'OR

Applicables à compter du 30/08/2022 – Montants TTC (T.V.A de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée.

Ces honoraires comprennent la commercialisation, le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

Conformément à la réglementation, les honoraires sont à la charge du vendeur.

De 0 à 49 999 euros	4 500 € TTC
De 50 000 à 99 999 euros	6 000 € TTC
De 100.000 à 129.999 euros	7 000 € TTC
De 130 000 à 149 999 euros	8 500 € TTC
De 150 000 à 179 999 euros	9 500 € TTC
De 180 000 à 199 999 euros	11 000 € TTC
De 200 000 à 249 999 euros	12 000 € TTC
De 250 000 à 299 999 euros	14 000 € TTC
De 300 000 à 349 999 euros	15 000 € TTC
De 350 000 à 399 999 euros	17 500 € TTC
De 400 000 à 499 999 euros	20 000 € TTC
De 500 000 à 599 999 euros	25 000 € TTC
De 600 000 à 799 999 euros	30 000 € TTC
De 800 000 à 999 999 euros	40 000 € TTC
1 000 000 d'euros et plus	50 000 € TTC

Aucun honoraire et aucun frais ne sont dus avant la conclusion d'un contrat.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.